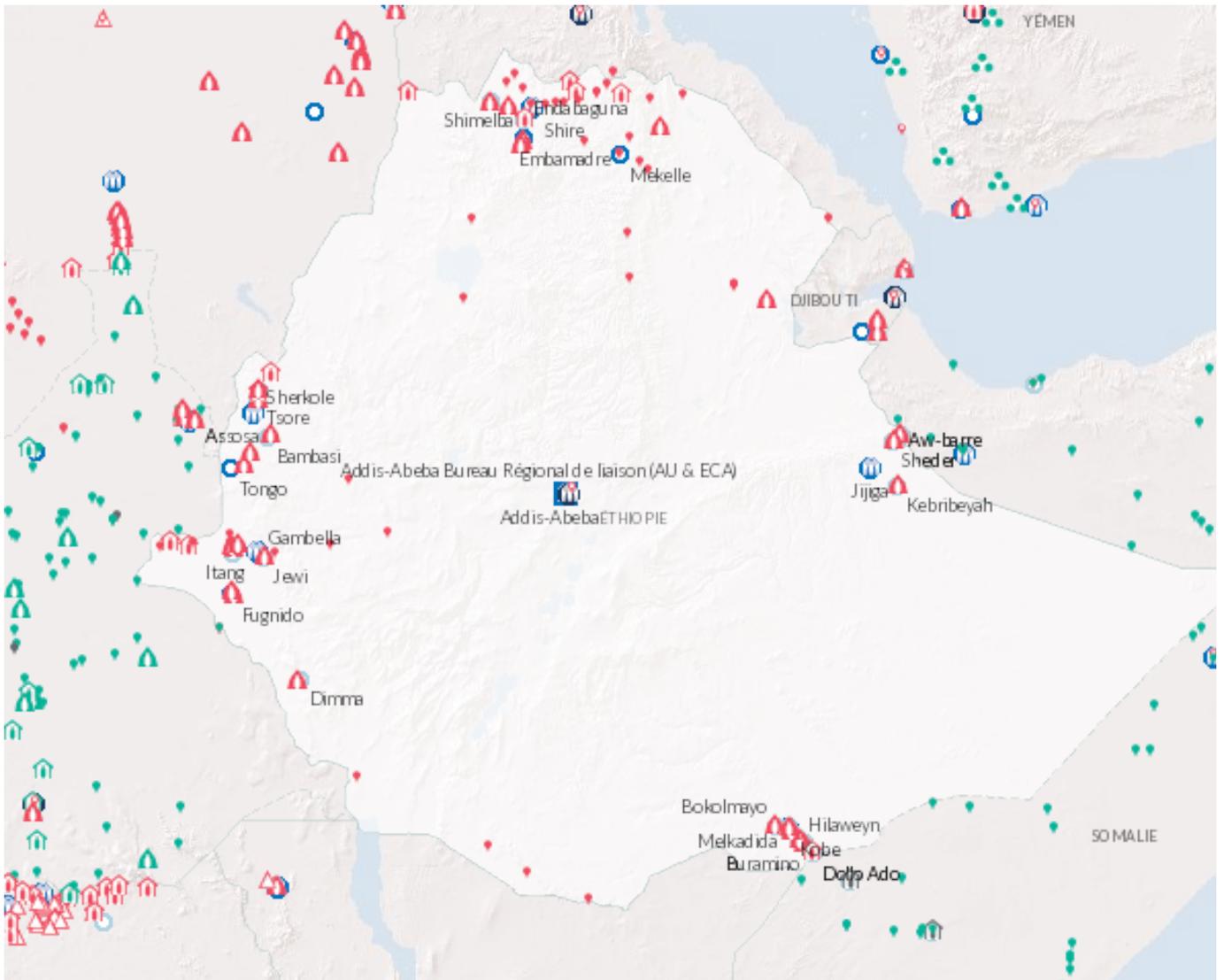


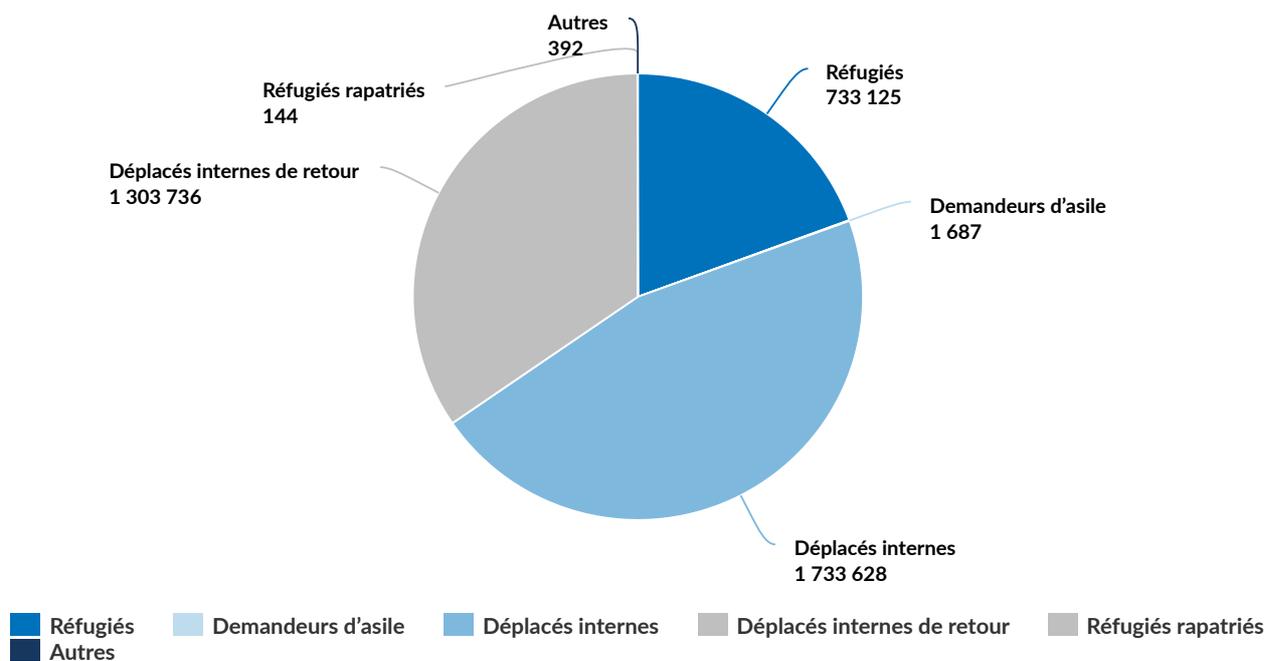
Opération: Éthiopie



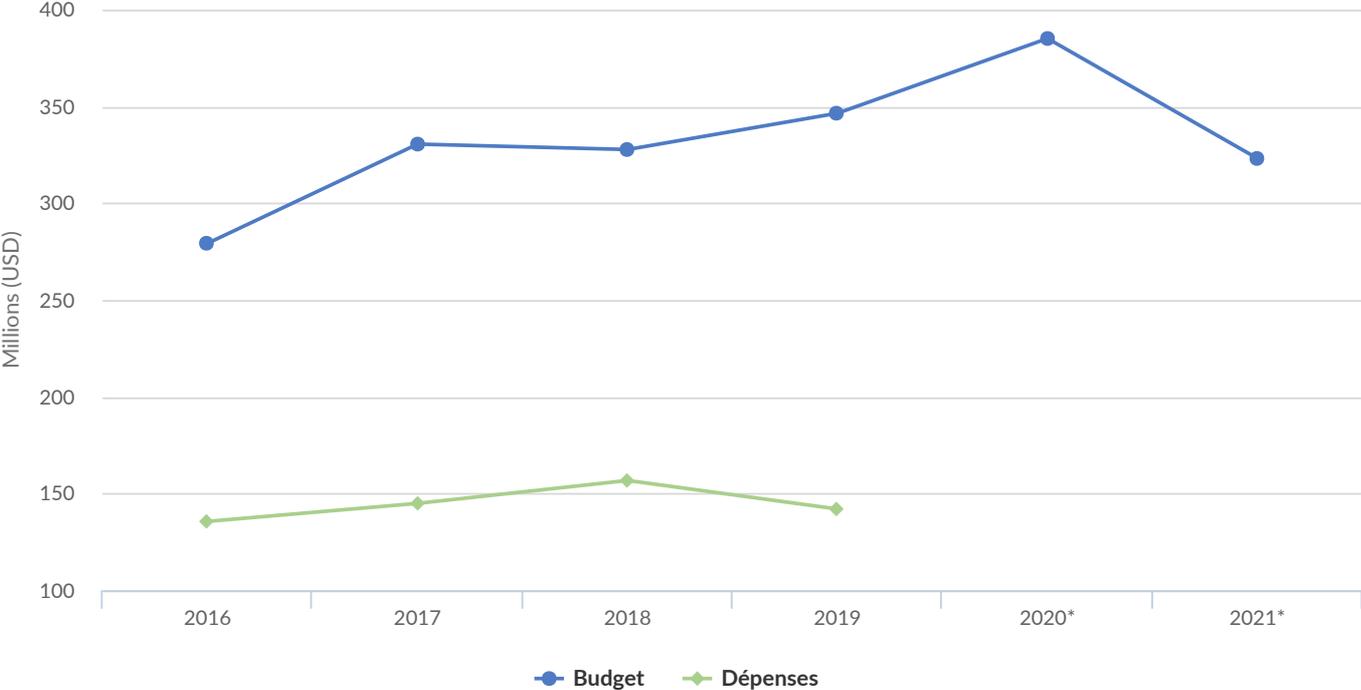
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 7% EN 2019

2019	3,772,712
2018	3,521,647
2017	1,970,983



Budgets et Dépenses - Éthiopie



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- **884 216** réfugiés et 2,3 millions de déplacés internes bénéficieront d'une assistance.
- **20** litres d'eau potable par réfugié et par jour seront disponibles en moyenne dans les camps de réfugiés.
- **100%** des demandeurs d'asile et des réfugiés seront enregistrés biométriquement via un système de gestion de l'identité biométrique.
- **90%** des ménages de réfugiés dans le besoin ciblés bénéficieront d'articles essentiels et domestiques.
- **80%** des déplacés internes ciblés bénéficieront d'un soutien en matière de protection.
- **80%** des besoins de base des ménages de réfugiés ciblés seront couverts par le biais d'aides en espèces ou de bons d'achat à usages multiples.
- **75%** des enfants réfugiés en âge d'aller à l'école primaire seront scolarisés dans l'enseignement primaire.
- **20%** des déplacés internes et des déplacés internes rapatriés bénéficieront d'un suivi de protection.
- **15%** Les niveaux de malnutrition aiguë globale atteindront moins de 15% des réfugiés.

RÉSUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

Les déplacements liés à des raisons climatiques, politiques ou sécuritaires continueront de susciter des difficultés importantes pour les déplacés internes, les réfugiés et les communautés d'accueil en Éthiopie alors qu'une augmentation des déplacements internes, liés à des troubles civils, aux élections ou à d'autres crises, est anticipée pour 2021. Certaines zones situées dans les régions de l'Oromia et du Tigré restent peu sûres, avec un accès limité aux services. Les préoccupations de protection concernent notamment les menaces à la sécurité physique, l'insécurité alimentaire, la séparation des familles, les violences de genre et les violations ciblant les enfants.

Le Gouvernement de l'Éthiopie s'est engagé à promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les programmes de développement socioéconomique nationaux. Il a pris des mesures pour créer un environnement favorable en promulguant une nouvelle déclaration progressiste en faveur des réfugiés qui favorise leur liberté de circulation et leur inclusion économique.

Le HCR recherchera des partenariats avec le secteur privé et poursuivra sa collaboration avec la Banque mondiale et d'autres acteurs du secteur du développement. Le plaidoyer se poursuivra auprès du Gouvernement éthiopien, des donateurs et des agences des Nations Unies pour s'assurer que les besoins des réfugiés soient intégrés dans le programme national de développement, en particulier le Plan de Croissance et de Transformation du gouvernement (GTP III) et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Conformément aux engagements pris par le HCR et l'UNICEF dans le cadre de leur Schéma directeur conjoint visant à garantir un traitement équitable aux enfants réfugiés en conformité avec le Pacte mondial pour les réfugiés, le HCR concentrera son action sur le renforcement des activités dans les secteurs de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène et de la protection de l'enfance.

La pandémie de COVID-19 entraînera une augmentation des besoins dans les secteurs de la santé, de l'eau, de l'assainissement et des services d'hygiène, ainsi que la nécessité d'activités en matière de communication des risques et d'engagement communautaire. En prévision de cette augmentation, le HCR poursuivra sa collaboration avec la commission gouvernementale pour les réfugiés, l'Agence chargée des questions de réfugiés et de rapatriés (ARRA), les partenaires et les autorités régionales de santé afin de limiter la propagation de la maladie parmi les réfugiés et les communautés d'accueil.

Le conflit qui a éclaté dans la région du Tigré en novembre 2020 a nécessité une redéfinition complète des priorités de la réponse pour les réfugiés érythréens afin de s'adapter à la situation fluctuante sur le terrain. Le HCR prévoit également d'intensifier considérablement la coordination pour la protection des déplacés internes et ses activités de réponse multisectorielle dans le Tigré et les régions voisines en 2021, dès que l'accès deviendra possible.

Priorités clés

■ Protection

Concernant les enfants, la priorité sera accordée à l'amélioration des procédures de détermination de leur intérêt supérieur, au développement des capacités des systèmes nationaux, notamment pour l'enregistrement des naissances, et au renforcement du soutien psychosocial et en matière de santé mentale. La gestion des cas de violences de genre, les mécanismes de dépôt de plaintes et le suivi de protection communautaires, ainsi que les actions transversales seront également renforcés.

■ Santé, eau, assainissement et hygiène

Le HCR mettra l'accent sur la réduction de la morbidité et de la mortalité excessives et sur le contrôle des épidémies de maladies contagieuses, notamment la pandémie de COVID-19, en assurant l'accès et l'orientation vers des services complets de santé primaire et en renforçant la surveillance des maladies et leur prise en charge. Le HCR optimisera les infrastructures d'approvisionnement en eau, remplacera les systèmes de pompage utilisant des combustibles par des modèles fonctionnant à l'énergie solaire et raccordera les systèmes d'approvisionnement en eau au réseau national. Le renforcement des systèmes de gestion de l'approvisionnement en eau avec les partenaires et les bureaux régionaux en charge de l'eau ainsi que la promotion de solutions d'assainissement durables figureront également parmi ses priorités.

■ Abris et articles de secours essentiels

Dans le cadre de son plan de préparation et de réponse d'urgence, le HCR accordera la priorité au pré-positionnement et à la distribution d'articles de secours essentiels et d'abris d'urgence aux nouveaux arrivants et aux populations affectées par le dérèglement climatique et les conflits. Il s'efforcera de remplacer progressivement les articles de secours essentiels par des aides en espèces, en fonction des capacités d'absorption du marché local.

■ Éducation

Travaillant sur les mesures de prévention à la pandémie de COVID-19, le HCR et ses partenaires feront leur possible pour permettre aux enfants de retourner à l'école dans un environnement sûr et protecteur, conformément aux instructions du Ministère de l'éducation. Il s'appuiera également sur les engagements pris par le Gouvernement éthiopien lors du Forum mondial sur les réfugiés visant à garantir que les réfugiés soient de plus en plus inclus dans les plans d'investissement nationaux dans le secteur de l'éducation au même titre que les Éthiopiens, comme préconisé dans la Stratégie pour l'éducation du HCR pour 2020-2025.

■ Résilience et solutions durables

Le HCR continuera de rechercher des solutions durables pour les personnes relevant de sa compétence, de veiller à la délivrance de documents, de renforcer l'autosuffisance des réfugiés en encourageant les moyens de subsistance, d'améliorer la liberté de circulation et le droit au travail et de plaider pour l'inclusion progressive des réfugiés dans les services nationaux.

2021 Budget (January) for Ethiopia | USD

The following table presents the budget as of January for this operation broken down at the objective level. Resource allocation at the objective level is subject to change during the course of the year as the operational situation evolves and priorities shift. The current budget by pillar, reflected in the bottom line of this table, is updated on a monthly basis and is replaced by the final budget at year-end.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable			
Instruments internationaux et régionaux	224,482	0	224,482
Cadre juridique et politique	224,482	1,093,520	1,318,001
Aide juridique et recours judiciaires	2,227,239	1,006,157	3,233,395
Accès au territoire	230,490	0	230,490
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	443,094	0	443,094
Sous-total	3,349,786	2,099,676	5,449,463
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	1,611,396	0	1,611,396
Enregistrement et établissements des profils	3,427,556	0	3,427,556
Procédures de détermination du statut de réfugié	341,567	0	341,567
Documents individuels	1,033,847	0	1,033,847
Documents d'état civil	1,545,999	0	1,545,999
Regroupement familial	157,433	0	157,433
Sous-total	8,117,797	0	8,117,797
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
	0	2,485,604	2,485,604
Prévention et interventions liées aux VSS	4,286,642	2,552,994	6,839,636
Protection des enfants	5,150,839	198,667	5,349,505
Sous-total	9,437,480	5,237,265	14,674,745
Besoins de base et services essentiels			
Santé	20,413,591	0	20,413,591
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	3,418,347	0	3,418,347
Nutrition	5,037,977	0	5,037,977
Sécurité alimentaire	1,610,918	0	1,610,918
Eau	8,136,128	0	8,136,128
Hygiène et assainissement	5,669,364	0	5,669,364
Abris et infrastructures	8,102,563	4,688,797	12,791,360
Énergie	8,969,409	0	8,969,409
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	7,054,118	3,951,467	11,005,586
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	3,985,677	1,209,835	5,195,511
Éducation	16,589,746	0	16,589,746
Sous-total	88,987,839	9,850,099	98,837,937
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	991,200	1,310,962	2,302,162

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Coexistence avec les communautés locales	1,443,883	1,416,439	2,860,322
Ressources naturelles et environnement partagé	3,905,332	0	3,905,332
Autosuffisance et moyens d'existence	12,543,295	0	12,543,295
Sous-total	18,883,709	2,727,401	21,611,111
Solutions durables			
Retour volontaire	224,482	0	224,482
Réintégration	0	2,257,600	2,257,600
Intégration	1,414,675	0	1,414,675
Réinstallation	1,125,613	0	1,125,613
Sous-total	2,764,769	2,257,600	5,022,370
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	1,158,615	3,791,671	4,950,286
Gestion et coordination des camps	3,978,671	1,423,474	5,402,145
Sous-total	5,137,286	5,215,145	10,352,431
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	2,731,284	2,294,704	5,025,987
Gestion des opérations, coordination et appui	110,696,053	43,345,990	154,042,043
Sous-total	113,427,336	45,640,694	159,068,030
2021 Budget (January)	250,106,003	73,027,881	323,133,884
Augmentation / Diminution	0	0	0
Budget 2021 courant	250,106,003	73,027,881	323,133,884